



REPUBLIQUE DU SENEGAL



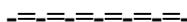
Un peuple – un but – une foi



REGION DE ZIGUINCHOR



DEPARTEMENT D'OUSSOUYE



COMMUNE DE SANTHIABA MANJAQUE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE SANTHIABA MANJAQUE

(2022 – 2026)

Rapport final

Réalisé avec l'appui financier du projet d'appui au Plan national d'adaptation du Sénégal (PNA-FEM)

Décembre 2021

SOMMAIRE

Listes des Tableaux.....	3
Listes des cartes.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	6
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	7
2.1. Localisation géographique.....	7
2.2. Profil historique de la commune.....	8
2.3. Milieu physique.....	8
2.3.1. Relief et sols.....	8
2.3.2. Climat.....	9
2.3.3. Végétation.....	9
2.3.4. Faune.....	10
2.3.5. Ressource en eau.....	11
2.4. Milieu humain.....	12
2.4.1. Structure de la population.....	12
2.4.2. Mouvement Migratoire.....	12
III. BILAN DIAGNOSTIC.....	13
3.1. PROFIL SOCIAL.....	13
3.1.1. Education/Formation.....	13
3.1.2. Santé et Action Sociale.....	15
3.1.3. Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs.....	17
3.1.4. Hydraulique.....	18
3.1.5. Assainissement.....	19
3.1.6. Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie.....	20
3.2. PROFIL ECONOMIQUE.....	21
3.2.1. Secteur productif.....	21
3.2.1.1. Agriculture.....	21
3.2.1.2. Elevage.....	22
3.2.1.3. Foresterie.....	22
3.2.1.4. Pêche.....	23
3.2.1.5. Artisanat.....	24
3.2.1.6. Tourisme.....	24
3.2.1.7. Industries.....	25
3.2.1.8. Mines.....	26
3.2.2. Secteur d'Appui à la Production.....	26
3.2.2.1. Commerce.....	26
3.2.2.2. Transports.....	27
3.2.2.3. Communications et télécommunications.....	28
3.2.2.4. Energie.....	29
3.2.2.5. Microfinance.....	30
3.3. PROFIL GOUVERNANCE.....	31
3.3.1. Diagnostic institutionnel du conseil.....	31
3.3.2. Coopération décentralisée.....	32
3.3.3. Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat).....	32
3.3.4. Les Organisations Communautaires de Base (OCB).....	32
3.3.5. Situation sécuritaire.....	33
IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	33

4.1	Vision de développement de la Commune	33
4.2.	Axes Stratégiques de Développement.....	33
4.3.	Programmes d'Actions Prioritaires (PAP)	34
V.	STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	46
5.1	Mécanismes de financement.....	46
5.2	Système de suivi-évaluation et de mise en œuvre	46

Listes des Tableaux

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	14
Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	16
Tableau de Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions	18
Tableau de Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions	19
Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	21
Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	22
Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	25
Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	26
Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions.....	27
Tableau du Budget de la Commune de Santhiaba	31

Listes des cartes

Carte 1 : Administrative de la Commune de Santhiaba Manjaque	7
Carte 2 : Occupation des sols dans la Commune de Santhiaba Manjaque	9
Carte 3 : Ressources en eau de la Commune de Santhiaba Manjaque	11
Carte 4 : Infrastructures Scolaire de la Commune de Santhiaba Manjaque.....	14
Carte 5 : Infrastructures Sanitaire de la Commune de Santhiaba Manjaque.....	16
Carte 6 : Réseau Hydraulique de la Commune de Santhiaba Manjaque	19
Carte 7 : Réseau routier de la Commune de Santhiaba Manjaque	28

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AJAEDO : Association des Jeunes Agriculteurs et Eleveurs du Département d'Oussouye

ANCAR: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ANIDA : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole

APAC : Aire de Patrimoine Autochtone Communautaire

ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

ANRAC : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance

APE : Association des Parents d'Elèves

ARD : Agence Régionale de Développement

ANSD : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASC : Agent de Santé Communautaire

ASER : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale

AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit

ASUFOR : Association des Usagers des Forages

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CEB : Communauté Ecclésiastique de Base

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CGE : Comité de Gestion des Ecoles

CL : Collectivités Locales

CLPA : Conseil Local de Pêche Artisanale

CMU : Couverture Maladie Universelle

CPA: Centre de Promotion Agricole

CR : Communauté Rurale

CTP : Comité Technique de Pilotage

CTR : Comité Technique Restreint

CRS : Catholique Relief Service

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

ENDA : Environnement et Développement en Afrique

FADDO : Fond d'Appui au Développement du Département d'Oussouye

FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupements de Promotion Féminine

HI: Handicap International

IA : Inspection d'Académie

IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale

IRD : Institut de Recherche en Développement

IREF : Inspection régionale des Eaux et Forêts

OCB: Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADERCA: Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PAPEJF : Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes

PAOS : Plan d'Aménagement et d'Occupation des Sols

PDU : Plan Directeur d'Urbanisme

PIC : Plan Investissement Communal

PLD : Plan Local de Développement

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

PNBC : Parc National de Basse Casamance

PNDL: Programme National de Développement Local

PPDC : Projet Pour le Développement de la Casamance

PRDI : Plan Régional de Développement Intégré

PUMA : Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers

SCADT : Schéma d'Aménagement et de Développement Territorial

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

INTRODUCTION

Depuis 1872, le Sénégal s'est lancé dans un processus irréversible de renforcement continu de la décentralisation. Ce processus a conduit à trois réformes majeures :

- La réforme de 1972 (loi 1972-25 du 25 avril 1972) pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ».
- Celle de 1996 (loi 1996-06 du 22 Mars 1996) est réalisée « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ». Elle consacre la régionalisation avec notamment l'érection de la région en collectivité locale, la création des Communes d'arrondissements, le transfert aux collectivités locales de compétences dans neuf domaines.
- Celle de 2013 (loi 2013-10 du 28 décembre 2013) qui consacre la communalisation intégrale, l'érection du département comme collectivité territoriale et la suppression de la région en tant que collectivité locale.

Cette réforme de 2013, confère, entre autres compétences aux collectivités territoriales la planification avec l'élaboration systématique des plans de développement communal.

En application, des dispositions de cette loi, en son article 3 « les collectivités territoriales ont pour missions, la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique social et environnemental d'intérêt local ». Et à son article 315, qui stipule que « la commune reçoit la compétence de l'élaboration et l'exécution du plan de développement communal (PDC) ».

C'est dans ce cadre, que la Commune de Santhiaba Manjaque a élaboré son plan de développement communal grâce à l'appui technique de l'ARD et de certains services déconcentrés et au concours financier du Projet National d'Adaptation (PNA-FEM).

L'objectif du PDC est de doter la commune d'un document cadre d'orientation de son développement pour la période de 2022-2026 dans le quel seront définis toutes les orientations et actions devant lui permettre de tendre vers un développement harmonieux et durable.

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'élaboration du PDC de Santhiaba Manjaque comprend 04 Phases que sont ;

➤ La phase préparatoire :

Elle est destinée à mettre en place les conditions de réussite de tout le processus. Cette phase a été ponctuée par les activités suivantes:

- La prise de décision d'élaborer le document de planification (délibération du Conseil Municipal)
- La concertation avec les acteurs et le lancement officiel du processus
- La formation des enquêteurs pour la collecte des données
- La revue documentaire

➤ Diagnostic interne

La phase de diagnostic a consisté en deux étapes : le diagnostic quantitatif et le diagnostic qualitatif.

Le diagnostic quantitatif a permis de collecter des données démographiques et socio-économiques sur l'ensemble des villages de la Commune.

Le diagnostic qualitatif a été un moment fort pour faire l'état des lieux des principales ressources et potentialités du territoire, ainsi qu'une analyse de ces principaux besoins et contraintes au développement.

Les résultats du diagnostic ont été partagés avec l'ensemble des acteurs.

➤ La phase de Planification :

La planification est une phase très importante qui a permis de définir la vision, les axes stratégiques ainsi que les programmes et projets à réaliser.

Cette phase s'articule autour de deux étapes :

- Orientation stratégique (formulation de la vision, articulation du PDC avec les autres documents de planification) ;
- Planification opérationnelle (de programmation et de budgétisation).

Phase de validation/ adoption/approbation

A la suite des précédentes phases, un rapport provisoire du PDC a été élaboré et restitué au CTR et à la population pour respectivement une validation technique et sociale. Ce document validé par les populations a été restitué et adopté par le conseil municipal. Après adoption, le plan a été transmis au représentant de l'Etat en l'occurrence le Sous-préfet pour son approbation.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE

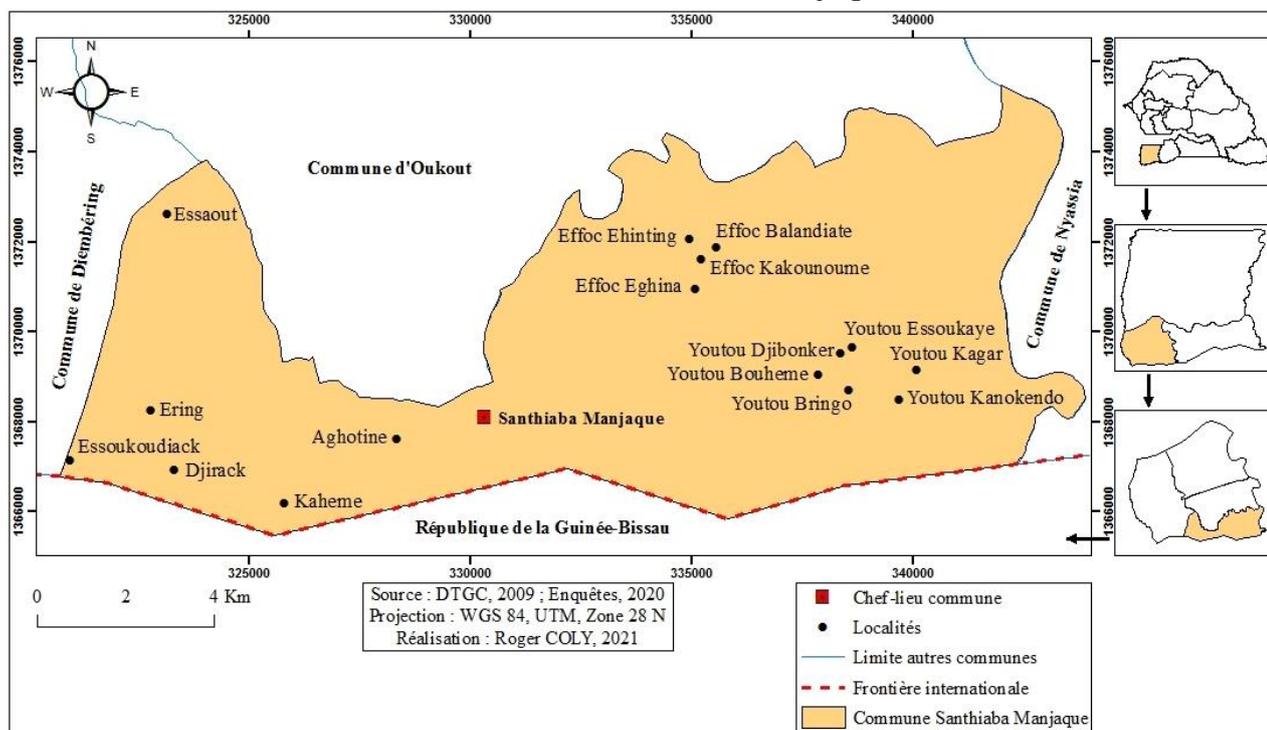
2.1. Localisation géographique

La commune de Santhiaba Manjaque est située dans l'arrondissement de Cabrousse, département d'Oussouye. Elle couvre une superficie de 137 km², soit 36,63% de la superficie totale de l'arrondissement de Cabrousse.

Elle est limitée :

- ✚ Au nord par la commune d'Oukout,
- ✚ Au sud par la Guinée Bissau,
- ✚ A l'ouest par la commune de Diembéring,
- ✚ Et à l'est par la commune de Nyassia.

Carte 1 : Administrative de la Commune de SanthiabaManjaque



La Commune de Santhiaba Manjaque compte quinze (15) villages répartis en trois (3) zones dont les caractéristiques socio-économiques et environnementales sont plus ou moins différentes.

Liste des Villages par Zones

Zones	Villages
1	Kahéme, Djirack, Essout, Essoukoudiack Sénégal, Santhiaba Manjaque
2	Effic Eghina, Effic Kacounoum, Effic Balandiate, Effic Ehinting
3	Youtou Bouhème, Youtou Bringo, Youtou Djibonker, Youtou Essoukaye, Youtou Kagar, Youtou Kanokindo

2.2.Profil historique de la commune

La Commune de Santhiaba Manjaque regroupe différent couche d'ethnies et de religions.

On retient comme ethnies présent dans la commune Manjaques, Diola, Peulh, Wolof, Sérères, et autres...Et pour ce qui est de la religion l'animisme, le christianisme et l'islam sont pratiquées.

A l'origine, ce serait la présence de terres fertiles aptes à la culture du riz qui ont amené les premiers habitants de la commune venu des zones frontaliers à la Commune.

C'est une localité qui dispose d'énormes potentialités à l'image du Parc National de la Basse Casamance (PNBC) qui a été créé le 10 avril 1970. C'est le premier parc crée par le gouvernement sénégalais après les indépendances sur une superficie de 5 000 ha.

Cette aire protégée renferme une très belle forêt secondaire de savane guinéenne et de mangroves.

La Commune dispose de 15 villages dirigée par des chefs et notables qui ont une fonction de régulation et de prévention surtout en matière de conflit.

2.3.Milieu physique

2.3.1. Relief et sols

Le relief de la commune est essentiellement plat avec cependant une légère pente orientée des terres hautes de plateaux vers les zones basses (vallées). Cette nuances permettent de distinguer plusieurs types de sols selon la toposéquence que sont : les sols de plateaux, les sols hydromorphes et les sols marécageux.

✚ les Sols de Plateaux

Ce sont des sols argilo-sableux ou sableux-argilo propice à la culture du riz de plateau, de l'arachide, du haricot, du mil, du maïs, etc.. ;

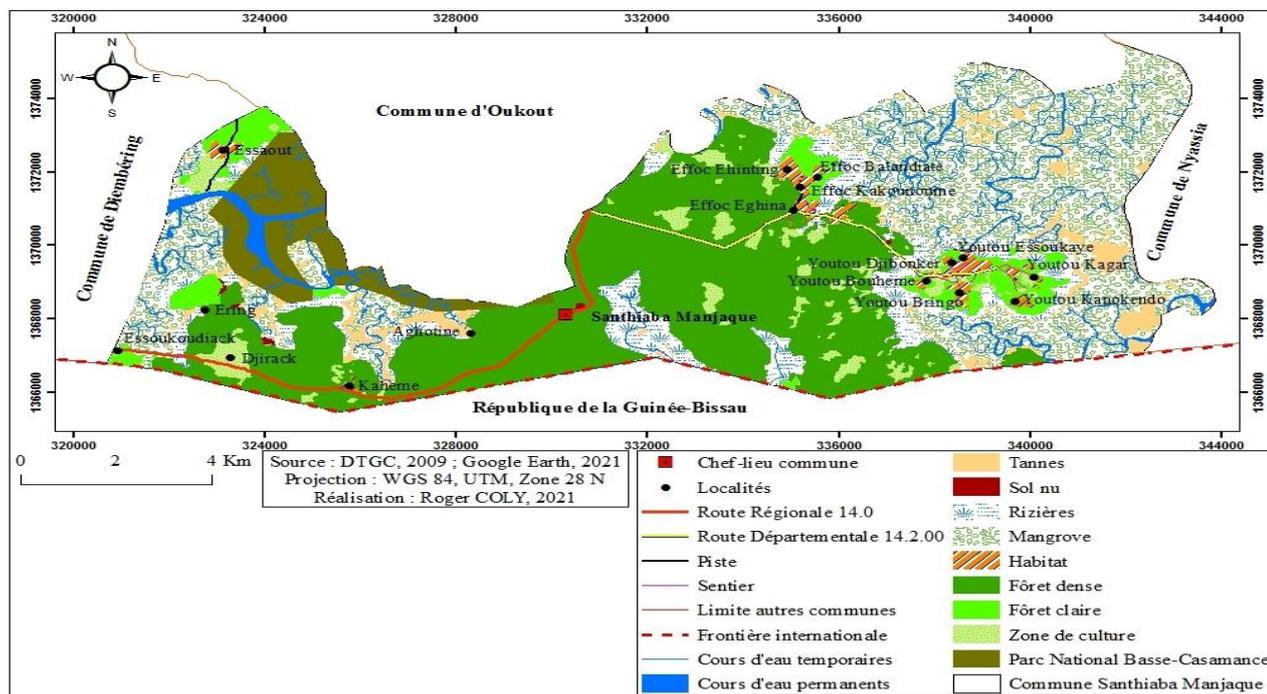
✚ les sols hydromorphes

Ce sont des sols argileux que l'on rencontre dans les bas-fonds (vallées). Ce type de sol est propice à la riziculture, maraîchage, etc ;

✚ les sols marécageux

Ce sont des sols de peuplement de la mangrove avec la présence des huîtres, crevettes,...

Carte 2 : Occupation des sols dans la Commune de Santhiaba Manjaque



2.3.2. Climat

Le climat est de type sud-soudanien côtier ce qui lui confère son caractère de zone pluvieuse à l'image de toute la partie sud du Sénégal. L'influence des alizés et de la mousson permettent de distinguer deux annuellement saisons :

- une saison sèche qui s'étale de novembre à mi-juin, cette saison qui dure de 7 mois se caractérise par des écarts des températures élevés et relativement constants
- une saison des pluies appelées hivernage qui s'étale de mi-juin à Octobre (5 mois) au cours de laquelle sont menées les activités agricoles.

Dans cette zone, la pluviométrie varie entre 579,5mn pour 2021 et 1139 mn pour 2020. Cet écart montre une baisse de la pluviométrie par rapport à celle de 2020.

2.3.3. Végétation

La commune de Santhiaba Manjaque possède de ressources forestières relativement importantes, variées et diverses. Elles sont constituées de :

- ✚ formations forestières (forêts denses sèche) constituées d'arbres de grandes tailles telles que des fromagers, caïlcédrats, tombereaux blancs, palmiers à huiles, d'arbres à lianes etc.
- ✚ la mangrove située le long des affluents des marigots d'Effoc, de Youtou, d'Essaout, Essoukoudiack, Djirack et Kahème.

Entre les bordures des cours d'eaux et les plateaux se trouvent le peuplement de palmiers et rôniers. Le tapis herbacé y est aussi très abondant et sert de pâture au cheptel.

La Commune abrite le Parc National de la Base Casamance (5.000 ha) et plusieurs bois sacrés jouxtant les zones d'habitation.

➤ **Le Parc National de la Basse Casamance (PNBC)**

Depuis sa création en 1970, le Parc National de Basse Casamance (PNBC) est devenue une aire protégée de catégorie II suivant le classement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Il est géré à des fins de conservation des écosystèmes, du tourisme et de loisirs.

Les objectifs principaux de gestion s'articulent autour des aspects liés à la préservation des espèces et de la diversité génétique, au maintien des fonctions écologiques, faunique et avifaune

✚ **Le suivi écologique**

Selon le rapport annuel du PNBC de 2020, un dénombrement mensuel des oiseaux d'eau est réalisé chaque mois pendant toute l'année. Les activités de suivi écologique sont faites sur les axes routiers et des espèces comme singes verts, des patas et des mangoustes sont identifiées.

En dehors des activités écologiques, des activités sur la collecte et l'analyse des informations directes relatives à la faune aviaire sont réalisées.

✚ **L'avifaune**

Environ cinquante (50) espèces ont été répertoriées avec un effectif annuel de 7275 individus contre 3317 individus pour les mouettes à tête grise suivis des sternes royales avec 2360 individus puis les cormorans africains avec un effectif de 223, viennent les milans noirs (193), les hérons garde bœufs (191), les aigrettes dimorphes (156), la grande aigrette (72), les courlis courlieu (53), et enfin les œdicnèmes du Sénégal avec 44 individus. Par contre d'autres espèces sont saisonnièrement observées. C'est le cas du martin pêcheur géant, la bergeronnette grise, l'aigle pêcheur qui sont pour la plupart présente pendant les mois d'octobre à Décembre. D'autres espèces comme le flamant rose n'est observable que pendant les mois de Mai, Juin et Juillet qui coïncide à la période ante hivernale. (Voir en annexes la liste des tableaux des oiseaux inventoriées dans le Parc)

2.3.4. **Faune**

Le potentiel faunique de la commune se trouve niveau du parc. Elle est composée de diverses espèces de mammifères avec le buffle de forêt, des oiseaux comme le colobe bai, de bovins à l'image du Sitatunga, des porcs-épics, des singes verts etc... En dehors de ces espèces, il y a aussi des reptiles comme des mambas verts, python royal entre autres.

2.3.5. Ressource en eau

Le réseau hydrographique est constitué principalement de marigots :

- Le marigot d’Essaout
- Le marigot d’Effoc
- Le marigot de Youtou
- Le marigot d’Essoukoudiack.

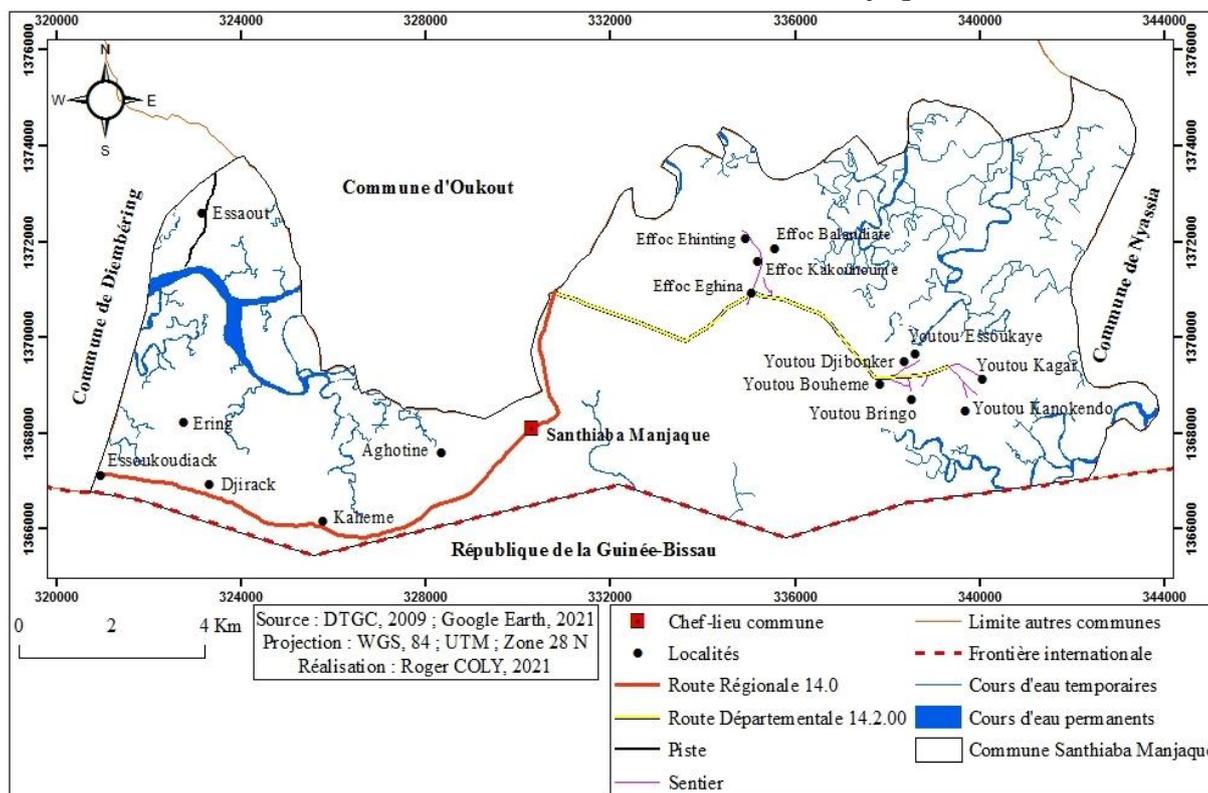
Les eaux de ces affluents du fleuve Casamance sont salées et affectent les terres agricoles.

En outre, on dénombre des marres qui servent à l’abreuvement du bétail, aux cultures maraichères et aux constructions des maisons.

Les eaux souterraines sont constituées par la nappe phréatique. Ces eaux sont salées dans les zones avoisinant les marigots. Dans cette partie la nappe phréatique est relativement peu profonde (environ 5m en moyenne). En remontant la pente du lit des cours d’eau vers les terres plus élevées du plateau, la nappe phréatique dont les eaux sont de moins en moins salées se situerait en moyenne au tour de 15 mn.

Les eaux souterraines sont exploitées essentiellement par des puits modernes et des forages de quartages. Cette nappe joue un rôle important dans le maintien de développement de la végétation. Dans la commune, en dehors de Santhiaba Manjaque qui ne dispose pas de marre et marigot chaque village possède une à deux mares pour les besoins en eau du bétail et parfois pour les arrosages,

Carte 3 : Ressources en eau de la Commune de Santhiaba Manjaque



2.4.Milieu humain

2.4.1. Structure de la population

La population de Santhiaba Manjaque estimée en 2013 à travers la RGPHAE 2993habitants. Et selon les projections cette population, serait passée en 2021 à 3348 hbts.

Avec une superficie globale de 137 km², la Commune de Santhiaba Manjaque se retrouve avec une densité moyenne d'environ 24 habitants/km².

Selon les projections de l'ANSD en 2021, la Commune compte 15 villages dont 1904 hommes et 1945 femmes.

La population de la commune est en majorité Diola. Cependant on y trouve d'autres ethnies comme Wolof, Sérères, Manjaques, Peulh et autres. Les principales religions pratiquées dans la commune sont les suivantes :

- l'animisme
- le christianisme
- l'islam

A l'image des autres localités de la zone la population de Santhiaba Manjaque est relativement jeune.

2.4.2. Mouvement Migratoire

Concernant la migration, il n'existe pas de données statistiques spécifiques à la commune. Cependant les mouvements migratoires de la Commune sont marqués par des flux internes et externes :

- flux internes : ils sont marqués par des déplacements de populations issues des villages touchés par le conflit (Santhiaba Manjaque, Djirack, Essoukoudiack) vers des localités plus sûres (Essaout).
- flux externes : ils sont caractérisés par des migrations saisonnières vers des grandes villes du département, de la région et du reste du pays.

III. BILAN DIAGNOSTIC

3.1. PROFIL SOCIAL

3.1.1. Education/Formation

La Commune de Santhiaba Manjaque dispose d'une bonne couverture en infrastructures scolaires.

Au niveau du préscolaire, la Commune compte trois (3) écoles maternelles, localisées au niveau d'Essaout, d'Effoc Kacounoum et de Youtou Djibonker. Le nombre de salles de classes disponible à l'école maternelle d'Effoc Kacounoum est toutefois insuffisant. Le préscolaire a un effectif total de cent soixante-huit(178) élèves pour quatre(4) enseignants. Toutes ces écoles bénéficient de commodités (blocs sanitaires, point d'eau) et mur de clôture..

Au niveau de **l'élémentaire**, la Commune dispose de quarante et une (41)salles de classes localisée à Djirack, Kahème, Essaout, Youtou Kagar, Youtou Djibonker et cinq (5) abris provisoires. Ces abris provisoires se situent dans les villages de Djirack, Essaout et Youtou Kagar. L'effectif total de sept cent cinquante-sept (757) dont quatre cent neuf (409) Filles et trois cents cinquante-huit (358) garçons pour quarante (40) enseignants. Les écoles d'Effoc, de Youtou1 et d'Essaout sont dotées de mure clôture, bloc sanitaire et point d'eau. Par contre à Kahème et Djirack les écoles ne sont pas clôturées mais disposent de point d'eau et de bloc sanitaire. L'école élémentaire de Youtou 2 ne dispose ni de mur de clôture, de point d'eau et de bloc sanitaire.

L'alphabétisation en langue Diola est dispensée dans la Commune plus précisément dans les villages. Les enseignements se font dans l'enceinte des écoles élémentaires..

Dans le **moyen**, la Commune compte deux (02) établissements de quinze (15) salles de classes dont huit(08) fonctionnelles pour un effectif total de trois cent vingt (320) élèves dont cent trente-sept (137) filles pour quatorze (14) professeurs.

La contrainte majeure dans le secteur de l'éducation demeure l'absence d'un lycée. A cela s'ajoute l'insuffisance de salles de classes et de matériels didactiques. Cette situation ne favorise pas de bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage Il existe tout de même des APE et des CGE dynamiques qui participent à l'amélioration des conditions d'études.

Par ailleurs, les résultats à l'élémentaire et au moyen sont jugés satisfaisant avec un taux de réussite en 2020-2021 de 100% au BFEM et 92% au CFEE.

Carte 4 : Infrastructures Scolaire de la Commune de Santhiaba Manjaque

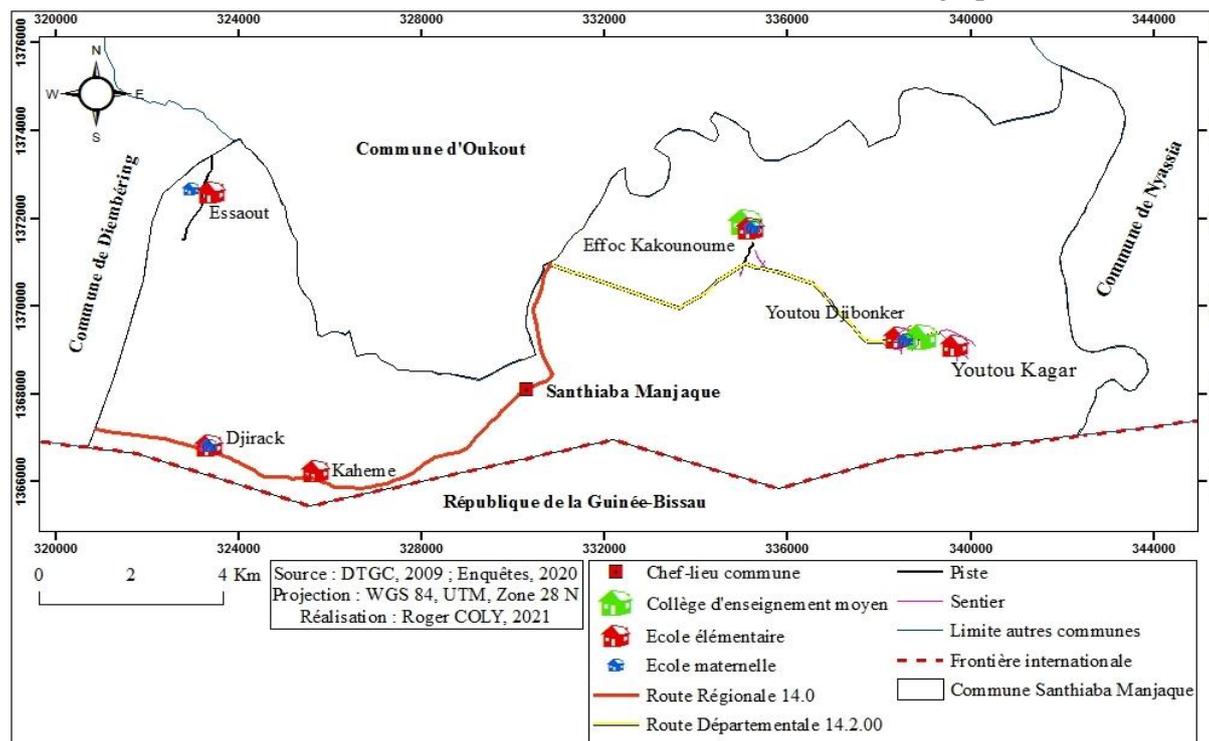


Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Déficit de salles de classes d'infrastructures scolaires (Djirack, Kahème et Essaout, Santhiaba Manjaque, Essoukoudiack, youtou2)	Manque de moyens financiers	<ul style="list-style-type: none"> Déperdition scolaire Abandon Effectif pléthorique Baisse du niveau des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> Construire des classes Réhabilitation des salles de classe dans la Commune Construire des salles de classes, des blocs administratifs, des latrines, des écoles de formation et surtout un lycée Construction d'écoles à Essoukoudiack Santhiaba Manjaque et Youtou 2
Insuffisance des équipements et matériel didactiques dans certaines établissements	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens financiers Manque de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de travail et d'apprentissage difficiles Baisse du niveau d'étude 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de table-banc Construction et équipement de blocs scientifiques et de

		<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de promotion des sciences 	<p>bibliothèques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la dotation de fournitures scolaires • Dotation en matériels informatique et sportifs
<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'ouvrages connexes dans certaines écoles (bloc d'hygiène, points d'eau, mur de clôture etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financier et de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité • Mauvaises conditions d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de points d'eau • Construction de blocs d'hygiènes • Construction de murs de clôture au niveau des écoles
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation des élèves loin de leur terroir • Abandon scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement d'un lycée

3.1.2. Santé et Action Sociale

La Commune dispose d'un poste de santé fonctionnel à Youtou Bouhème, de trois (3) cases de santé fonctionnelles (Effoc Kacounoum, Essaout et Djirack) et quatre (4) maternités dont trois (3) fonctionnelles (Djirack, Essaout et Youtou) et 1 non fonctionnel à Effoc.

La Commune dispose de deux moyens d'évacuation des malades vers Oussouye. Il s'agit d'une pirogue médicalisée et d'une ambulance. Mais, il n'existe aucune pharmacie sur toute l'étendue de la Commune.

Le personnel soignant qualifié est constitué d'un ICP. Ce dernier est secondé dans ses activités par un personnel communautaire composé de trois (3) matrones et cinq (5) relais communautaires.

Il existe dans la Commune une mutuelle de santé qui facilite l'accès aux soins des populations. Le déficit de promotion des services offerts par cette mutuelle limite l'adhésion.

Les pathologies fréquemment rencontrées dans la zone sont les diarrhées, les douleurs gastriques, les infections respiratoires aiguës, le paludisme et les caries dentaires.

Malgré l'existence de ces structures de santé, l'accès aux soins de santé demeure limité à cause de l'insuffisance du personnel qualifié (absence de sage-femme), difficulté d'approvisionnement en médicament et le déficit de prise en charge financière pour le personnel communautaire.

Carte 5 : Infrastructures Sanitaire de la Commune de Santhiaba Manjaque

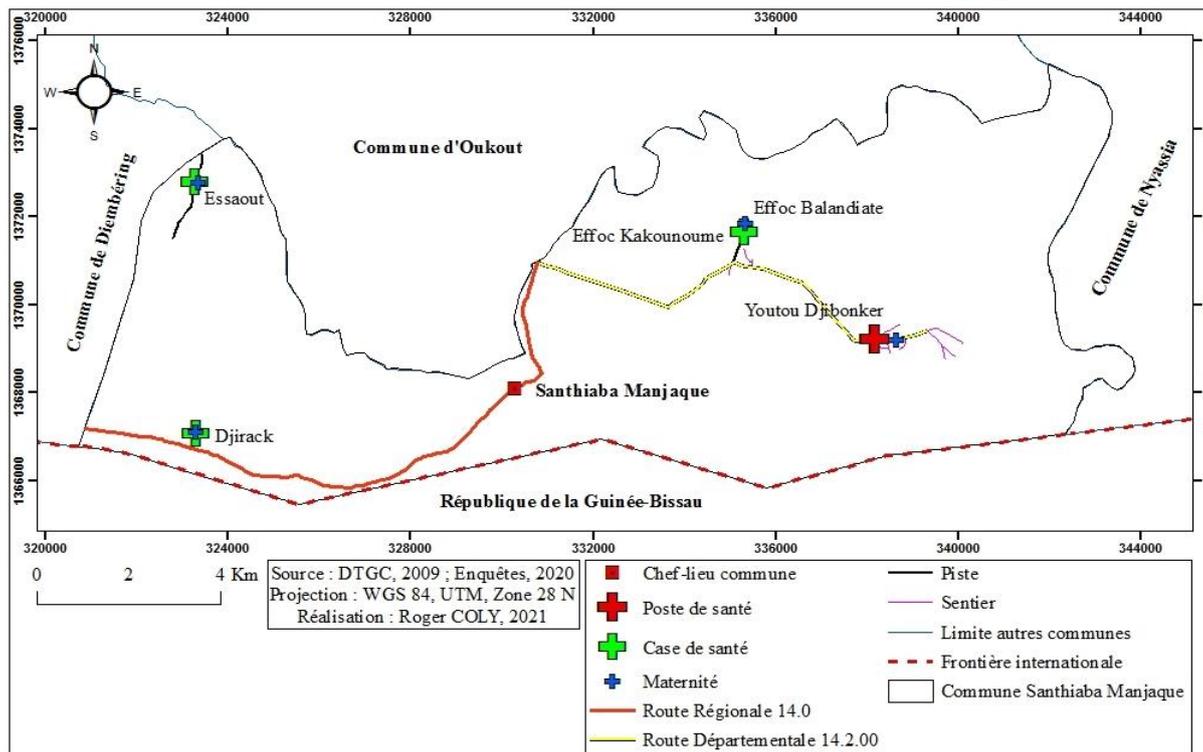


Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Insuffisance du personnel qualifié	Manque de moyens financiers	Mauvaises prise en charge des malades	<ul style="list-style-type: none"> Formation et affectation de personnel qualifié (ICP, Matrone, Sage-femme)
Insuffisance d'infrastructures sanitaire	Manque de moyens financiers	Accès aux soins difficiles	<ul style="list-style-type: none"> Reconstruire /construire et équiper les cases (Commune) et les poste de santé (Youtou et Djirack)
Absence de pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de s'approvisionner Difficultés pour les patients d'accès aux médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> Création de dépôt de médicament Augmenter la dotation des cases et postes de santé en médicament
Accès difficile à certaines infrastructures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Pistes en mauvais état Insuffisance des moyens d'évacuation 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'évacuation des malades vers les hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Dotation de pirogues et d'ambulance médicalisée Réhabilitation des pistes
Manque	<ul style="list-style-type: none"> Zone non électrifié 	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> Electrifier les structures

d'éclairage au niveau structures sanitaires		pour faire fonctionner certains matériels	sanitaires
Faible rémunération du personnel communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Démotivation du personnel • Mauvaise qualité des prestations 	Développer un système de motivation
Déficit d'adhérents à la CMU	<ul style="list-style-type: none"> • Faible promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'accéder aux prestations à des coûts moindres 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer et sensibilisation pour l'effectivité de la CMU
Déficit d'équipements médicaux	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers • Manque de partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés dans la prise en charge des malades 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement des postes de santé et maternités

3.1.3. Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs

La population de la Commune de Santhiaba Manjaque est dominée par des jeunes, ce qui pose un défi pour leur insertion socioprofessionnelle. Les jeunes de la commune sont organisés essentiellement autour des ASC qui ont pour principale activité le sport surtout le football pratiqué durant la saison des pluies (navétanes). A côté du sport, les activités culturelles comme la lutte traditionnelle, le théâtre, la danse traditionnelle (ékong-ékong)

La prise en compte de la dimension économique par la zone est une réalité qui se manifeste à travers des prestations de service agricoles.

Les infrastructures d'épanouissement de la jeunesse sont composées de deux (2) centres socioculturels à Effoc et à Youtou, d'un foyer des jeunes et d'un (1) aire de jeu dans chaque village. Les jeunes de la Commune sont confrontés à de nombreuses difficultés liées à l'employabilité et à l'emploi.

Tableau de Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Déficit d'aménagement des aires de jeu	Manque de moyens financiers	Condition de pratique sport difficile	Aménager les aires de jeux
Déficit en équipements des infrastructures sportifs et socio culturels	Manque de moyens financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de pratiquer les autres types de sport • Pratique limitée des activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des aires de jeu Omnisport Construction et équipement de complexes socio-culturels
Manque de qualification professionnelle des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des structures de formation aux métiers • Faible encadrement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'insertion socioprofessionnelle • Sous-emploi des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des infrastructures de formation qualifiante pour les jeunes • Rapprocher les services de promotion des jeunes des zones rurales

3.1.4. Hydraulique

Pour l'accès à l'eau potable, la commune dispose d'un château d'eau équipé d'un réseau APE dans le village d'Effoc Eghina qui dessert dix (10) villages sur les quinze (15) que compte la commune.

Il existe d'autres modes d'approvisionnement en eau potable notamment :

- 112 puits traditionnels dont 83 fonctionnels dans la Commune. Chaque village dispose d'au moins un (1) puits traditionnel sauf Santhiaba Manjaque et Effoc Kacounoum trois(03) puits équipés de pompe manuelle (Youtou Kanokindo, Youtou Kagar, Youtou Djibonker) ;
- 40puits améliorés dont 1 non fonctionnel à Djirack.

Par ailleurs, on dénombre cinq (5) forages manuels dans les blocs maraîchers d'Essaout.

Carte 6 : Réseau Hydraulique de la Commune de Santhiaba Manjaque

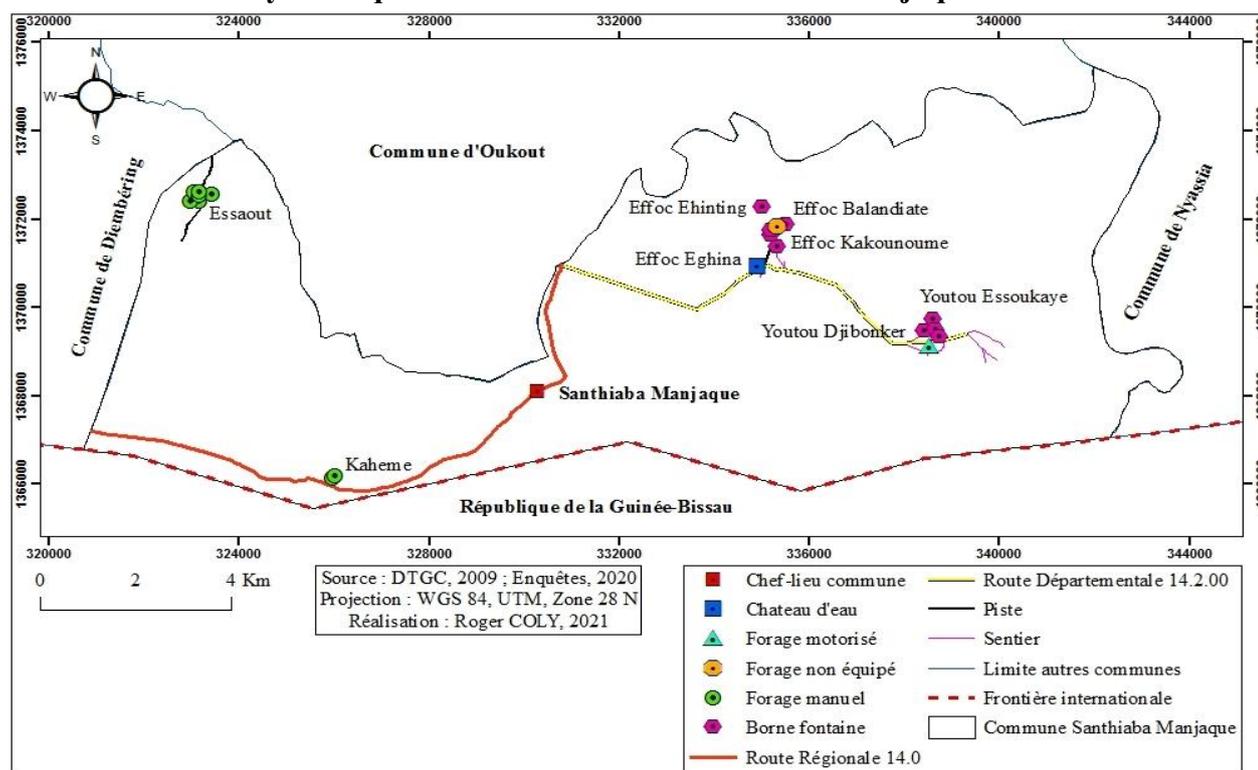


Tableau de Synthèse des contraintes et hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Insuffisance des infrastructures et équipements d'exhaure	<ul style="list-style-type: none"> Manque de Moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> Accès difficile à l'eau potable Fourniture irrégulière de l'eau Lourdeur et pénibilité des travaux ménagers Insuffisance de la desserte 	<ul style="list-style-type: none"> Extension du réseau hydraulique d'Effoc et à Santhiaba Manjaque Construction forage et château (Kahème-Djirack-Essaout-Essoukoudiack) Réalisation du RAEP de Diakène Diola à Essaout

3.1.5. Assainissement

La Commune ne dispose ni de système d'assainissement, ni de système de collecte et de traitement des ordures adéquat. Les ordures sont généralement enfouies ou incinérés.

Pour ce qui est de l'assainissement individuel, le nombre de ménages possédant une latrine moderne reste encore très faible. L'essentielle des latrines construites sont de types traditionnelles.

Il n'existe pas de système d'évacuation des eaux pluviales et de gestion des eaux usées.

Tableau de Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Inexistence d'un système d'assainissement adéquat	Manque de moyens financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Insalubrité • Ravinement des routes • Détérioration du cadre de vie • Contamination de la nappe phréatique 	Mise en place d'un système d'assainissement adéquat

3.1.6. Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie

La Commune de Santhiaba Manjaque n'est pas lotie. Seul le village de Santhiaba Manjaque à fait l'objet d'alignement ce qui rends difficile l'implantation des réseaux (eaux, électricité, assainissement).

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons sont en majorités en banco surmontées de toiture en tôles.

Tableau de Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Insuffisance de lotissement d'alignement dans les villages de la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Mode de vie traditionnel • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Occupation anarchique des terres • Difficultés d'accès aux différents réseaux 	Réaliser des Lotissements ou alignements

3.2.PROFIL ECONOMIQUE

3.2.1. Secteur productif

3.2.1.1.Agriculture

L'agriculture est la principale activité de la population de Santhiaba Manjaque. Deux types d'agriculture sont pratiquées : l'agriculture sous pluie qui est dominée par les cultures céréalières (le riz, le mil, etc..). D'autres spéculations y sont cultivées comme l'arachide et le niébé.

L'agriculture de contre saison est pratiquée dans les blocs maraîchers surtout par les femmes.

L'arboriculture si elle est soutenue et organisée pourrait jouer un rôle important dans l'économie locale. .

L'agriculture bénéficie des conditions favorables pour son essor (pluviométrie, disponibilité de terres arables, etc..).

Toutefois, elle reste confrontée à d'énormes difficultés notamment le sous équipement des producteurs, la dégradation des terres.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Dégradation des terres	Salinisation des vallées Ensablement des vallées	Pertes de terres cultivables	Aménagement hydro agricoles (ouvrage des digues anti sel, barrages)
Diminution des pluies	<ul style="list-style-type: none"> • Changements Climatiques 	Baisse des rendements	Lutter contre la déforestation(Reboisement)
<ul style="list-style-type: none"> • Sous équipement des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financier • Attachement aux matériels traditionnels • Accès difficiles aux crédits 	Faiblesse des rendements agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation de matériels agricoles • Sensibilisation pour l'acceptation des innovations • Renforcement de capacité sur l'utilisation des matériels modernes
<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité dans certaines terres arables 	<ul style="list-style-type: none"> • La présence des mines 	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon des terres • Exode rurale 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépollution des zones

3.2.1.2.Elevage

L'élevage pratiqué dans la Commune de Santhiaba est de type extensif. C'est une activité menée par tous et bénéficie de divers facteurs favorables à son développement: biomasse abondante, résidus de récoltes etc. le cheptel est essentiellement constitué de bovins, de caprins, de porcins, volaille et ovins. La filière avicole connaît un début de développement de la commune grâce aux jeunes avicultures qui s'y adonnent.

L'élevage de manière général est beaucoup plus social qu'économique. En effet, les rares ventes sont envisagées qu'en cas de besoins sociaux urgent. Les abattages sont effectués le plus souvent durant les cérémonies culturelles religieux. Quelques difficultés entravent le développement de l'élevage dans la commune. Il s'agit notamment l'insuffisance d'infrastructure pastorale (abreuvoirs, parc à vaccination, etc...), dans la prise en charge de la santé animale

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
L'insuffisance d'infrastructure pastorale	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'abreuvement en saison sèche • Récurrence des maladies • Faible productivité du bétail • Perte de bétails 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures (abreuvoirs, parc à vaccination, etc..)
Mauvaise prise en charge sanitaire du cheptel	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de suivi sanitaire • Insuffisance des agents de santé animale vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de couverture sanitaire • Mortalité fréquente des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du personnel en santé animale

3.2.1.3.Foresterie

L'exploitation forestière au niveau de la commune se résume à la cueillette des produits forestières non ligneux tels que : maad, toll, le pain de singe, le solom et vin de palme etc...

Les racines, les feuilles et les écorces sont aussi utilisées dans la pharmacopée.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Manque d'unité de transformation	Manque de moyens financiers	Faible valorisation des produits forestiers Perte de revenu	Construire des unités de transformation

3.2.1.4. Pêche

La pêche est une activité peu pratiquée, de type continental. Elle s'exerce au niveau des bolongs et les prises se résument essentiellement aux tilapias, mulets, capitaines, carpes rouges, huîtres. Elles sont destinées généralement à l'autoconsommation. La pêche est pratiquée de manière artisanale et souffre de la faiblesse des équipements.

Les acteurs de la pêche sont composé d'autochtones et d'étrangers généralement des Maliens.

Le débarquement se fait au niveau du pont Nianbalang, à Effoc et Youtou où, les installations ne répondent pas aux normes. La transformation des produits halieutiques (séchage) se fait de manière traditionnelle par les femmes.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Raréfaction des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Surexploitation • Changement climatique • Non-respect de la réglementation • Absence d'aires marines protégées 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des revenus • Diminution des prises • Cherté du poisson • Baisse des captures 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation pour le respect de la réglementation • Développement de l'aquaculture
Dégradation des écosystèmes de la mangrove	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe abusive • Changement climatique 	Réduction des zones de frayère	<ul style="list-style-type: none"> • Création des zones de frayère • Développer l'ostréiculture et la pisciculture • Restauration des écosystèmes de la mangrove (Reboisement)
Sous équipement des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Cherté du matériel de pêche • Manque de moyens financiers et manque d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse des captures et des revenus • Abandon de l'activité 	Sensibilisation pour l'adhésion aux programmes de subvention aux matériels de l'Etat.

3.2.1.5. Artisanat

L'artisanat regroupe divers corps de métiers (tailleurs, électricien, menuisier, Forgeron, maçon, charpentier, chauffeur, soudeur, mouleur, peintres, photographe, plomberie et puisatiers).

Les acteurs pratiquent l'activité de manière individuelle avec des équipements archaïques.

Il n'y a pas de centre artisanal dans la Commune et le secteur n'est pas organisé

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Sous-équipement et faible formation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'organisation • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible productivité artisanale • mauvaises conditions de travail d'art • Faible qualité des produits • Faible niveau de transformation des produits locaux • Perte de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les acteurs • Formation et recyclage des acteurs
Manque d'infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de visibilité des œuvres 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et équiper le village artisanal

3.2.1.6. Tourisme

Le tourisme est presque inexistant dans la Commune. Le Parc National de Basse Casamance (PNBC) qui devrait constituer une attraction pour la zone est fermé à cause du conflit.

Le parc est un carrefour, sa réouverture permettra la connexion de tous les villages et la relance du tourisme avec l'ouverture des hôtels et campements installés à l'intérieur du parc, d'une part et le développement des activités maraichères, d'autre part. La production horticole était consommée en grande partie par ces réceptifs touristiques améliorant ainsi substantiellement le revenu des populations.

L'ouverture du parc entrainera aussi la création d'emplois divers liés :

- au défrichage ;
- à la réfection des miradors ;
- au commerce ;
- à la culture avec la présentation des facettes culturelles des localités de la commune.

D'autres sites d'attraction existent à l'image de la royauté d'Essaout et du monument de Maurice SCOBRY, soldat français tué à Effoc Eghina.

Cependant, l'enclavement et l'insécurité de la zone ne favorisent pas la destination Santhiaba Manjaque.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible fréquentation des zones à vocation touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de routes bitumées et de pistes de production praticables • Enclavement • Absence de sites touristiques fonctionnels 	Baisse des revenus	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'infrastructures d'appui à l'activité touristiques (routes et pistes de production) • Encourager l'installation de réceptifs touristiques
Faible promotion des produits touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement • Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine touristique méconnu • Absence de fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des produits touristiques • Création des circuits touristique • Réouverture du PNBC • Construction de la route (Oukout-Emaye-Santhiaba Manjaque)
<ul style="list-style-type: none"> • Absence de réceptifs touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'investisseurs • Enclavement • Insécurité 	Absence de fréquentation	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de campements villageois

3.2.1.7. Industries

La Commune de Santhiaba Manjaque regorge de ressources naturelles riches et variées qui peuvent être valorisées par l'implantation d'unités industrielles capables de valoriser ce potentiel.

Malheureusement, ce secteur reste très peu développé. Les seules activités industrielles existantes se résument à la transformation des produits agro forestiers dans les unités de transformation semi-artisanale qui se trouvent à Djirack, Effoc, Essaout et Youtou.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Sous-équipement des unités de transformation	Manque de moyens financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Pénibilité du travail • Faible productivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement des unités de transformation
Insuffisance d'unités industrielles	Manque de moyens financiers	Faiblesse de la production Faible approvisionnement du marché Faible niveau d'exploitation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'unité industrielle de transformation

3.2.1.8.Mines

Les activités minières sont quasi inexistantes. Les seules carrières de sable qui existent ont un usage communautaire destiné à la construction des maisons et des infrastructures publiques..

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Absence d'informations sur les potentialités minières	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes inexistantes ou inconnues 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité minière réduite à l'extraction du sable de construction 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire la cartographie des potentialités minières de la commune
Absence de carrière officielle	Non-respect de la législation en matières normes	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation anarchique des carrières de sable • Dégradation de l'environnement 	Ouverture des carrières.

3.2.2. Secteur d'Appui à la Production

3.2.2.1.Commerce

Les activités commerciales sont fortement liées aux produits agricoles, forestiers, halieutique, etc..

L'approvisionnement de la population en denrées de première nécessité se fait à partir des boutiques installées dans la Commune.

Au plan infrastructurel, il n'existe un marché hebdomadaire non fonctionnel. L'écoulement de des produits est souvent difficile à cause du mauvais état des pistes et de l'enclavement

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Déficit d'infrastructure marchante	<ul style="list-style-type: none">• Manque d'investissement	<ul style="list-style-type: none">• Problème d'écoulement des produits• Difficultés d'approvisionnement• Cherté des prix	<ul style="list-style-type: none">• Construction de marchés dans la Commune• Création de marchés hebdomadaires• Construction de magasins d'approvisionnement et de stockage• Recherche de la Paix
Coût élevé du transport	<ul style="list-style-type: none">• Enclavement de la zone	<ul style="list-style-type: none">• Coût élevé des denrées	<ul style="list-style-type: none">• Construction des pistes

3.2.2.2. Transports

Dans la commune de Santhiaba Manjaque les déplacements se font aux moyens du transport fluvial et routier.

Les principaux moyens de transport terrestre sont les motocycles (Jakartas) et rarement les voitures tandis que le transport fluvial est assuré par des pirogues motorisées qui desservent l'ensemble des villages à l'exception d'Essaout qui peut être rallié par la route.

Le réseau routier est principalement constitué de :

- la piste latéritique Diakène à Essaout ;
- la piste sablonneuse reliant Emaye-Effoc-Youtou ;
- la piste Carrefour-Santhiaba Manjaque.

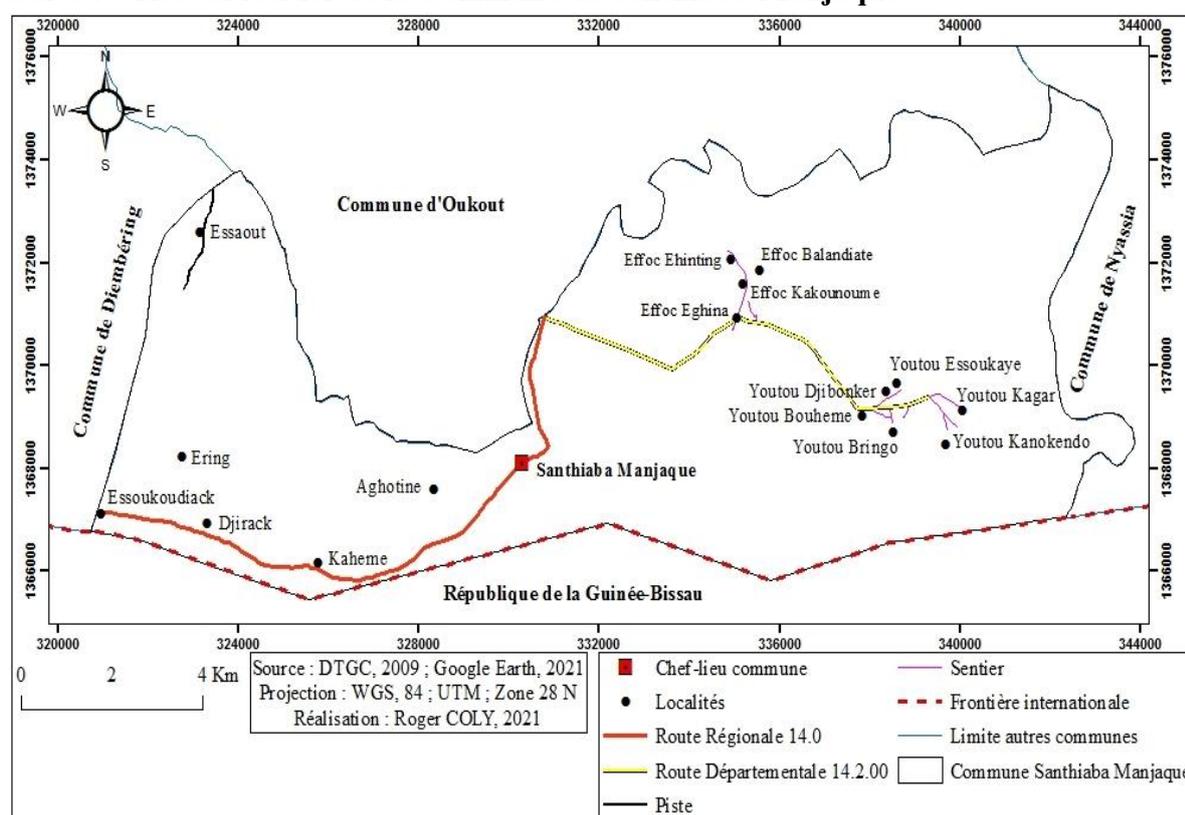
Ces pistes sont généralement en mauvais état et impraticables.

Par ailleurs, il existait une piste reliant Santhiaba Manjaque-Kahème-Djirack-Boudiédiète qui a été recouverte par la végétation.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Mauvais état des pistes	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Irrégularité dans la desserte Faible connectivité des zones Difficulté de circulation des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation des pistes de production Dotation de pirogues Bitumage du tronçon Essaout-Diakène Réhabiliter la route Santhiaba Manjaque-Boudiédiète
Insuffisance de l'offre de service de transport	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'investissement dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Irrégularité dans la desserte Difficulté de circulation des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les moyens de transport Augmenter l'offre de transport

Carte 7 : Réseau routier de la Commune de Santhiaba Manjaque



3.2.2.3. Communications et télécommunications

La Commune est partiellement couverte par le réseau Orange avec deux antennes relais implantées à Effoc Kacounoum et Youtou. Les autres opérateurs de téléphonies mobiles (Expresso et Free) sont absents. Pour ce qui est de l'internet, la couverture est insuffisante, ce qui entrave le développement des services de transfert d'argent.

Malgré l'absence d'une radio communautaire, certaines fréquences radios et télévisuelles sont disponibles.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible couverture du réseau orange	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'Antennes • Faible puissance des antennes relai • Interférence du réseau de la Guinée Bissau 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès limités au réseau orange • Accès limités aux services de transfert d'argent 	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour augmenter les antennes Orange
Faible couverture d'internet	Absence du réseau ADSL	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise qualité du réseau • Accès difficile à l'information • Accès limités aux services de transfert d'argent 	Installation du réseau ADSL
Absence de radio communautaire	Absence de partenaires financiers	Problème d'accès à l'information	Mise en place d'une radio communautaire

3.2.2.4.Énergie

La Commune de Santhiaba Manjaque est faiblement électrifiée. Seul le village d'Essaout en dispose. Pour pallier à cette insuffisance, d'autres sources d'énergie comme le solaire sont utilisées dans l'éclairage des établissements publics (écoles, postes de santé, église) et dans certains foyers. Les difficultés d'accès à électricité impactent négativement sur le développement de la Commune car limitant la pratique de certaines activités économiques (pêche, artisanat, transformations des produits locaux etc.) et l'accès aux services tels que les transferts d'argent.

Les combustibles domestiques (bois et charbons) sont utilisés pour la cuisson.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Faible couverture du réseau électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Enclavement de • Manque de partenaires • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de conservation de produits, • Problèmes d'installation des unités de transformation • Absence d'éclairage public • Difficultés de communication 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du réseau électrique • Plaidoyer pour une dotation en lampadaire solaire dans les lieux publics

3.2.2.5. Microfinance

Dans la Commune, il n'existe d'institutions de microfinance. Pour accéder aux services financiers les populations sont obligées de se déplacer jusqu'à Oussouye. Cette situation ne facilite pas l'accès au crédit pour le financement des activités économiques. Il s'y ajoute que des mécanismes alternatifs (tontine, AVEC,) de mobilisation de ressources financiers ne sont pas très développés dans la commune.

Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
Inexistence d'institutions financières dans la Commune	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité de clientèle • Pesanteur socio-culturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'accès au crédit • Faible niveau de développement d'activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population à accéder au crédit pour financer leurs activités • Encourager la mise d'une association villageoise d'épargne et de crédit
Absence de mécanismes communautaires d'accès au financement	Absence de culture de crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'accès au financement • Manque d'investissements • Faible valorisation des potentialités économiques de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la mise en place de mécanismes communautaires d'accès au financement (AVEC : associations villageoises d'épargne et de crédit)

3.3. PROFIL GOUVERNANCE

3.3.1 Diagnostic institutionnel du conseil

Le conseil municipal de la Commune de Santhiaba Manjaque compte 36 membres à la suite des élections locales du 29 juin 2014. En application du disposition de la loi sur la parité, on note la présence de seize (16) femmes contre 20 homme soient 45% des membres du conseil municipal. Le conseil municipal est composé d'élus issus de différentes catégories socioprofessionnelles telles que des fonctionnaire, producteurs, enseignant, etc..

La plupart des élus, ont un niveau d'étude relativement bas surtout chez les femmes. Par ailleurs, le maire est aidé dans la conduite des affaires municipales par un organe consultatif appelé cadre de concertation composé de 6 commissions. Chaque commission est gérée par un bureau de 6 membres dont le Maire comme président. Les commissions sont ci-dessous énumérées :

- ✓ Commissions chargée de la gestion du domaine, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement (5 membres) ;
- ✓ Commission chargée de l'éducation (06 membres);
- ✓ Commission chargée de la gestion de la santé et de l'action sociale (06 membres)
- ✓ Commission chargée des finances, du plan, du développement économique, de la relation extérieure et de la coopération décentralisée (05 membres);
- ✓ Commission chargée de la jeunesse, du sport, de la culture et des loisirs (05 membres);
- ✓ Commission paix et gestion des conflits (06 membres).

De toute ces commissions, celle domaniale reste la plus dynamique.

Les ressources financières de la commune proviennent des transferts de l'Etat (fonds de dotation, fonds de concours) et des produits d'exploitation (frais état civil).

Ce tableau ci-dessous illustre le budget de la commune en 2018 et 2019.

Années	Fonctionnement				Investissement			
	Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser	Ratio	Prévisions	Réalisations	Reste à réaliser	Ratio
2018	46 979 833	20 931 111	26 048 722	44,55 %	98 429 047	44 882 574	53 546 473	45,60 %
2019	64 276 191	43 412 367	20 863 224	67,54 %	102 468 257	46 941 426	55 526 831	45,95 %

Source : Commune de Santhiaba Manjaque

Il ressort de ces données que les dépenses de fonctionnement sont passées de 44,55% en 2018 à 67,54% en 2019 tandis que celles d'investissement n'ont pratiquement pas évolué passant respectivement de 45,60% à 45,95% entre 2018 et 2019.

Cette situation s'explique par une augmentation de 36,8% des recettes de fonctionnement contre 4,1% pour celles des investissements.

La commune est encouragée à maîtriser ses dépenses de fonctionnement et augmenter les investissements.

3.3.2. Coopération décentralisée

En matière de coopération décentralisée la Commune ne compte qu'un seul partenaire en l'occurrence la Fondation CDW Allemand qui intervienne dans l'agriculture.

Son appui financier a permis la réalisation de ferme agricole Bio solaire (Moringa et produits locaux) à Effoc Eghina. La ferme participera à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire avec la création d'emplois.

3.3.3. Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)

La Commune de Santhiaba Manjaque bénéficie de l'appui d'ONG, Programmes et Projets qui interviennent dans des domaines aussi diversifiés que sont : l'agriculture, la gouvernance locale, l'accès aux services sociaux de base, la pêche, l'assainissement, l'urbanisme et habitat etc. Parmi ces organismes, on peut citer : l'Océanium, ASPIREI, ACCRA, USAID, CRS, ANCAR, la CARITAS, FADDO, PUMA, Croix Rouge, PNDL, PUDC, WORLD VISION etc.

Ces derniers ont contribués fortement au développement socio-économique de la Commune en complément des interventions de l'Etat.

3.3.4. Les Organisations Communautaires de Base (OCB)

Plusieurs OCB sont identifiées dans la commune, il s'agit essentiel de GPF, GIE et CEB.

- Groupement de promotion féminine : 15 GPF, sont dénombrés sur l'étendu dans de la commune. Chaque village dispose en moyen d'un GPF regroupant les femmes. En dehors de ces GPF par villages, il existe un inter groupement fédérant tous les GPF de la commune. Ce groupement évolue dans le maraîchage, le petit commerce, la transformation des produits locaux, la cueillette des produits forestiers non ligneux, etc...
- Groupement d'Intérêt Economique : dans la commune les GIE sont aux nombres de 14. Ces groupements sont généralement issus de la conversion des GPF en GIE. Contrairement aux GPF les GIE sont constitués d'hommes et de femmes avec une prédominance féminine. Ils évoluent principalement dans les activités génératrices de revenus.

Communauté Ecclésiastique de Base (CEB) : trois associations religieuses sont dénombrées dans la commune. Elles gravitent autour des Eglises d'Effoc et de Youtou. Elles sont dans les activités religieuses et économiques. Ces organisations sont confrontées à beaucoup de difficultés liées surtout au financement, à l'aspect technique, etc...

3.3.5. Situation sécuritaire

Au plan sécuritaire, on note une accalmie relative même s’il existe à ce jour des populations déplacées à l’image de celles de Santhiaba Manjaque. La présence supposée de mines dans les villages de Santhiaba Manjaque, Djirack et le parc est l’un des facteurs retardant le retour effectif des populations. Pour faciliter le retour des populations, il faudra réaliser des actions telles que :

- ✚ la reconstruction des pistes ;
- ✚ la dépollution des zones susceptibles d’être minée ;
- ✚ la construction des infrastructures socio-économiques ;
- ✚ la reconstruction des habitations.

IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

4.1 Vision de développement de la Commune

Au regard des atouts et potentialités et de sa position transfrontalière, la vision de la commune se décline ainsi: **Faire de la Commune de Santhiaba Manjaque un hub d’échanges transfrontaliers et un pôle stratégique de développement agro industriel, touristique et piscicole dans un environnement de paix et de cohésion sociale.**

4.2. Axes Stratégiques de Développement

La réalisation de la vision passe par l’atteinte des trois axes stratégiques ci-après :

- ✚ Amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base ;
- ✚ Développement de l’économie locale ;
- ✚ Amélioration de la gouvernance territoriale.

Ces différents axes renferment des programmes déclinés dans le tableau ci-dessous :

AXES	PROGRAMMES
Axe 1 : Amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base	Programme 1: Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire (PACS)
	Programme 2 : Programme de Renforcement des Infrastructures Educatives et Culturelles (PRIEC)
	Programme 3 : Programme d'amélioration à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement (PAEPA)
Axe 2 : Développement de l’économie locale	Programme 1 : Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL)
	Programme 2 : Programme de Relance de l'Artisanat et du Tourisme (PRAT)
	Programme 3 : Programme d'Appui à l'Entreprenariat Rural (PAER)
	Programme 4 : Programme de Désenclavement et d'Electrification Rurale (PDER)
Axe 3 : Amélioration de la gouvernance territoriale	Programme 1 : Programme d’Amélioration de la Gouvernance Territoriale (PAGT)

4.3. Programmes d'Actions Prioritaires (PAP)

Secteurs	Actions	Localisation	BUDGET					TOTAL
			2022	2023	2024	2025	2026	
Axe 1 : Amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base								
Programme 1: Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire (PACS)								
Santé	OS1: Renforcer les infrastructures et les équipements sanitaires							
	Construction et équipement de poste de santé	Youtou	94.000.000					94.000.000
	Construction et équipement de la case de santé	Kahème		16.000.000				16.000.000
	Construction et équipement de la maternité	Youtou					33.000.000	33.000.000
	Equipement de la case de sante	Effoc, Djirack, Essaout					12.000.000	12.000.000
	Equipement de trois Maternités	Effoc(1), Essaout(1), Djirack(1)					15.000.000	15.000.000
	OS2: Sécuriser les structures et l'évacuation des patients							
	Construction de mur de clôture de poste de santé	Youtou		16.000.000				16.000.000

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

	Acquisition d'une pirogue médicalisée	Djirack			5.000.000			5.000.000
Programme 2 : Programme de Renforcement des Infrastructures Educatives et Culturelles (PRIEC)								
Education	OS1: Améliorer les conditions d'études et d'enseignement							
	Construction et équipement de trois salles de classe	YoutouKagar			27.000.000			27.000.000
	Construction de quatre salles de classes au préscolaire	Kahème(2), Essaout(1), Effoc(1)					36.000.000	36.000.000
	Réhabilitation de deux salles de classes à l'élémentaire	Essaout			18.000.000			18.000.000
	Construction du mur de clôture du CEM	Effoc			28.000.000			28.000.000
	Construction et équipement de trois salles de classe	YoutouKagar			27.000.000			27.000.000
	Construction et équipement d'une salle de classe à l'école élémentaire	Essaout					9.000.000	9.000.000

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

	Construction et équipement d'un lycée	Effoc					150.000.000	150.000.000
	Construction et équipement de deux bibliothèques dans les CEM	Youtou et Effoc		30.000.000				30.000.000
Jeunesse/sports/ culture/loisirs	OS2: Promouvoir les activités socioculturelles et de loisirs							
	Construction et équipement d'un complexe socio-culturel	Djirack					45.000.000	45.000.000
	Equiptement de deux complexes socio-culturel	Effoc et Youtou			10.000.000			10.000.000
	Aménagement de deux espaces de jeux dans les CEM	Youtou et Effoc			3.500.000			3.500.000

Programme 3 : Programme d'amélioration à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement (PAEPA)								
Hydraulique	OS1: Améliorer l'accès à l'eau potable							
	Réalisation d'un Réseau d'Adduction d'Eau Potable	Santhiaba Manjaque Essaout (Forage Boukitinghor, Diakène Diola					150.000.000	150.000.000
	Construction d'un forage	Djirack					50.000.000	50.000.000
	Fonçage de deux puits dans les écoles	Ecole de Youtou 2 et école de Djirack		5.000.000				5.000.000
	Réalisation d'un Réseau d'Adduction d'Eau Potable à partir du forage de Djirack	Kahème, Essoukoudiack Sénégal					58.000.000	58.000.000
Urbanisation, habitat et cadre de vie	OS2: Améliorer le cadre de vie et les conditions d'hygiène							
	Lotissement et alignement	Commune Santhiaba Manjaque					25.000.000	25.000.000
Assainissement	Construction de latrines modernes (617)	Youtou, Effoc, Djirack, Kahème, Essaout, Essoukoudiack sen et Santhiaba Manjaque					2.159.500.000	2.159.500.000
	Construction de quatre blocs d'hygiène à l'école élémentaire	Youtou Kagar(2) Djirack(2)					20.000.000	20.000.000

Axe 2 : Développer l'économie locale								
Programme 1 : Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL)								
OS1: Promouvoir le développement de l'agriculture								
Agriculture	Aménagement et équipement de 11 blocs maraichers	Effoc, Youtou Bringo, Effoc Eghina, Essaout, Effoc Kacounoum, Kahème, Essoukoudiack Sénégal, Youtou, Youtou Kagar, Youtou Bouhème, Effoc Ehinting					550.000.000	550.000.000
	Construction de sept (7) digues anti sel	Youtou Bringo, Youtou Bouhème, Effoc Ehinting, Youtou Djibonker, Essoukoudiack Sénégal, Effoc Eghina, Effoc Balandiate					108.000.000	108.000.000
	Réhabilitation d'une digue anti sel	Essaout					225.000.000	225.000.000
	Acquisition de 05 motoculteurs	Effoc, Youtou, Essaout, Djirack, Kahème			22.500.000			22.500.000

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

OS2: Moderniser les infrastructures pastorales et piscicoles								
Elevage	Construction d'un parc à vaccination	Effoc			12.000.000			12.000.000
	Construction de 10 puits pastoraux	Effoc Ehinting, Effoc Eghina, Effoc Balandiate, Youtou Bouhème, Youtou Djibonker, Youtou Essoukaye, Youtou Bringou, Youtou Kagar et Youtou Kanokindo, Essaout				30.000.000		30.000.000
	Construction et équipement de trois porcheries	Effoc, Youtou, Essaout					75.000.000	75.000.000
	Construction et équipement de sept (07) poulaillers	Effoc, Youtou, Essaout, Djirack Kahème					126.000.000	126.000.000
	Pêche	Construction de bassins piscicoles	Essaout, Effoc					50.000.000
OS3: Restaurer la biodiversité forestière								
Foresterie	Reboisement des espèces forestières	Commune Santhiaba Manjaque	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000	5000000
	Aménagement de forêts communautaires	Commune Santhiaba Manjaque	2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	2.000.000	10000000

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

Programme 2 : Programme de Relance de l'Artisanat et du Tourisme (PRAT)								
Artisanat	OS1: Développer l'artisanat							
	Construction de 02 Centres artisanaux	Essaout- Santhiaba Manjaque				45.000.000	45.000.000	90.000.000
Tourisme	OS2: Développer le tourisme de proximité							
	Construction et équipement des campements villageois	Youtou- Effoc- Djirack-Kahème- Essaout- Santhiaba Manjaque					255.000.000	255.000.000
	Plaidoyer pour la réouverture du Parc National de Basse Casamance	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Programme 3 : Programme d'Appui à l'Entreprenariat Rural (PAER)								
Industries/ Mines	OS1: Développer les initiatives économiques							
	Construction et équipement d'unités de transformation de fruits et légumes	Essaout-Santhiaba Manjaque-Djirack- Effoc-Youtou					100.000.000	100.000.000
	Construction et équipement de deux chambres froides	Youtou-Effoc			25.000.000	25.000.000		50.000.000
	Ouverture de carrières réglementées	Commune			PM			PM

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

Commerce/ Microfinance	OS2: Booster les activités commerciales							
	Construire 03 marchés	Youtou – Effoc-Essaout			135.000.000			135.000.000
	Appui à la création d'association villageoise d'épargne et de crédit	Commune	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000	50.000.000
Programme 4 : Programme de Désenclavement et d'Electrification Rurale (PDER)								
	OS1: Désenclaver la commune							
Transport et Communication	Réhabilitation des Pistes de production de 3 km	Essaout -Diakène		300.000.000				300.000.000
	Construction des embarcadères	Essaout –Kahème-Youtou-Effoc	50.000.000	50.000.000				100.000.000
	Construction d'une piste de production de 15 km	Emaye-Carrefour-Effoc- Youtou	1.500.000.000					1.500.000.000
	Construction d'une piste de production	Siganar -Effoc-Youtou				700.000.000		700.000.000
	Construction et butimage de route 30km	Oukout-Emaye-Santhiaba Manjaque-Kahème-Boudiadiate	10.000.000.000					10.000.000.000

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

	Plaidoyer pour l'augmentation des antennes Orange et Expresso	Commune	PM					PM
	Plaidoyer pour l'implantation d'antennes Free	Commune	PM					PM
	Installation du réseau ADSL	Commune	PM					PM
	Mise en place d'une radio communautaire	Commune		30.000.000				30.000.000
Energie	OS2: Electrifier la commune							
	Acquisition de trois cent lampadaires solaires	Commune Santhiaba Manjaque		120.000.000				120.000.000
	Electrification des villages	Effoc-Youtou-Santhiaba Manjaque-Essoukoudiack-Kahème et Djirack		180.000.000				180.000.000

Axe 3 : Amélioration de la gouvernance territoriale									
Programme 1 : Programme d'Amélioration de la Gouvernance Territoriale (PAGT)									
Participation & gouvernance	OS1: Renforcer les capacités des élus et des agents municipaux								
	Formation des élus sur la décentralisation et le développement territorial	Commune			3.000.000				3.000.000
	Formation du personnel municipal sur l'élaboration et la gestion de projets	Commune			3.000.000				3.000.000
	Formation du personnel municipal sur le suivi évaluation de projets	Commune				3.000.000			3.000.000
	Formation du personnel municipal sur la gestion des archives et du courrier	Commune					3.000.000		3.000.000

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

OS2: Renforcer la participation citoyenne							
Sensibilisation de la population sur le mobilisation des taxes et autres redevances	Commune	500.000	500.000	500.000	500.000	500.000	2.500.000
Appui au fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la commune	Commune	300.000	300.000	300.000	300.000	300.000	1.500.000
Appui à la formalisation des OCB	Commune	PM					PM
Création d'un site web pour la commune	Commune		500.000				500.000
OS3: Accompagner les migrants de retour							
Création d'une base de données des migrants de la commune	Commune	PM					PM
Appui à la mise en place d'une association des migrants de retour	Commune	PM					PM

Plan de Développement Communal de Santhiaba Manjaque (2022 – 2026)

	Mise en place d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement des migrants de retour	Commune	PM					PM
	Organisation de rencontres d'échange avec les ressortissants de la commune	Commune	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	500.000
	Sensibilisation des populations sur l'émigration irrégulière	Commune	100.000	100.000	100.000	100.000	100.000	500.000
TOTAL GENERAL			11.828.000.000	797.500.000	230.000.000	1.376.000.000	3.751.500.000	18.228.000.000

Tableau de synthèse des programmes

Intitulé	Coût
Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire (PACS)	191.000.000
Programme de Renforcement des Infrastructures Educatives et Culturelles (PRIEC)	388.000.000
Programme d'amélioration à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement (PAEPA)	2.547.500.000
Programme d'Appui au Développement Economique Local (PADEL)	1.313.500.000
Programme de Relance de l'Artisanat et du Tourisme (PRAT)	405.000.000
Programme d'Appui à l'Entreprenariat Rural (PAER)	435.000.000
Programme de Désenclavement et d'Electrification Rurale (PDER)	12.930.000.000
Programme d'Amélioration de la Gouvernance Territoriale (PAGT)	17.500.000

V. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE

Pour assurer la mise en œuvre de son PDC, la Commune de Santhiaba Manjaque devrait mettre en place un dispositif institutionnel, élaborer un programme annuel d'investissement, mobiliser les ressources, exécuter et évaluer les activités prévues. .

5.1 Mécanismes de financement

La mise en œuvre efficace et efficiente des actions retenues dans le PDC est tributaire de la mobilisation des ressources internes et externes.

Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à la commune comme l'organisation de table ronde des partenaires ou conférence des bailleurs, la mise en place d'une commission de fiscalité locale, etc..

5.2 Système de suivi-évaluation et de mise en œuvre

Afin d'évaluer la mise en œuvre du PDC, le Maire à travers le cadre de concertation devrait mettre en place un dispositif de suivi dont l'objectif est de mesurer les progrès réalisés lors de la mise en œuvre et de procéder aux ajustements nécessaires afin d'atteindre les performances prévues dans le PDC.